2008-2009 : les résidences du Ter

Réalisés par la Foncière Logement, les 16 pavillons en location bénéficient d'une démarche de Haute Qualité Environnementale. On retrouve 3 logements de type 3, 9 de type 4 et 4 de type 5 qui disposent chacun d'un garage, d'une place de stationnement extérieure et d'un jardin. Ces logements locatifs privés sont réservés en priorité aux salariés d'entreprises cotisant au 1% logement.

Le dispositif "1% logement" participe aux ressources de l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU) qui autorise et alloue des financements aux villes et bailleurs engagés dans des opérations de rénovation urbaine.